



# L'ECHO RHODANIEN

Le journal de l'Alliance des Rhodaniens



Pour une vision globale  
de l'entité fluviale Rhône-Saône



Alliance Des  
Rhodaniens

Siège : 41, Quai Rambaud,  
Port Rambaud - 69002 LYON

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Echanges au nord et au sud :

Automne 2009 - n° 34

### Sommaire :

Page 1 : " Le mot du Président ".

Page 2-3 : Assemblée générale annuelle à ROLLE (Suisse), le 13 juin 2009

Page 4 : Les ponts dans le sillon rhodanien : les ponts de VIENNE.

Page 5 : A Brégnier-Cordon, le musée « Escalade Haut-Rhône » sait faire du nouveau avec de l'ancien.

Entre LEMAN et le lac de NEUCHÂTEL : le canal d'ENTREROCHES

Page 6 : Le Patrimoine Culturel Immatériel : une dimension originale dans la mise en valeur du patrimoine fluvial.

Compte-rendu d'ouvrage : Voyages sur la Saône de CHALON à LYON avec le « Parisien » au début du XXème siècle.

Pour vos lectures, un roman : Dans la lueur du fleuve-roi, de Denys Turrier.

Page 7 : alliance-des-rhodaniens.com : comment ça marche ?

Programme prévisionnel d'activités

Le Conseil d'Administration et le Bureau élus à ROLLE.

Page 8 : 13 juin 2009, l'A.D.R. a vécu une journée dans une carte postale.

Deux bateaux du patrimoine lémanique,

Contact de l'association.

Le 13 juin 2009 sera une date assurément historique pour l'Alliance des Rhodaniens par la qualité des relations désormais renouées ou établies à ROLLE avec de nombreux acteurs suisses intéressés par le fleuve : l'association vaudoise pour la navigation fluviale, le forum économique rhodanien, le grand rassemblement du Rhône, le syndic de ROLLE, et bien sûr la célèbre confrérie des pirates d'OUCHY animée par le syndic de la commune libre et indépendante de cette localité. A souligner aussi l'accueil réservé à bord de deux des plus anciens yachts traditionnels du Léman et au musée du Léman à NYON, où tant de richesses patrimoniales sont présentées.

Début septembre, ces échanges s'amplifient jusqu'au Rhin avec une quarantaine de participants (Alliance des Rhodaniens et Amis de l'Université de Lyon), rien des potentialités historiques ou actuelles de la navigation suisse ne devant leur échapper.

Le sud n'est pas oublié pour autant ni en Languedoc ni en Provence. L'Alliance des Rhodaniens a d'abord marqué son intérêt pour la modernisation du canal du Rhône à Sète, en faisant passer son opinion dans le cadre de l'enquête publique.

Elle contribuera par ailleurs les 17 et 18 octobre à faire comprendre, in situ, les fragiles équilibres à gérer pour les eaux entre la Durance, le Rhône, l'étang de Berre et la Crau.

Je ne doute pas que vous serez nombreux à venir bénéficier des compétences et de l'érudition de nos hôtes : MM. PICON et ARLLOT, et de M. Daniel COMTE, Maire de MALLEMORT

[www.alliance-des-rhodaniens.com](http://www.alliance-des-rhodaniens.com) :  
connaître et faire connaître le site  
internet de notre association.



ISSN n° 1269 - 0082

# ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE À ROLLE (SUISSE)

## LE 13 JUIN 2009

*Accueillis par le Syndic de ROLLE, les Rhodaniens ont investi la salle de l'assemblée dans le magnifique château du 13ème siècle. Le Président Michel RAFFIN a remercié notre hôte, et a salué les illustres visiteurs suisses venus à notre rencontre : M. ROGGO, Président de l'Association Vaudoise pour la navigation fluviale qui a offert le petit déjeuner, M. Claude RICHARD, Syndic de la Commune Libre d'Ouchy, M. OCHSNER, Président du Forum Economique Rhodanien, M. MAMBOURY, Président du Grand Rassemblement du Rhône, et les personnalités françaises ayant fait le déplacement. Des remerciements tout particuliers pour M. BELOTTI, Syndic de ROLLE, qui prête les salles et offre l'apéritif.*

Le Président Michel RAFFIN a constaté, après enregistrement des présences, que le quorum était atteint et que l'assemblée générale pouvait valablement délibérer. Les scrutateurs élus sont MM. MAMBOURY et ROUXEL, la secrétaire de séance étant Hélène BROSSARD.

Le Président, avant d'aborder l'ordre du jour, rend hommage à notre ami Henri BERCHTOLD décédé à l'automne dans sa 85ème année. Il a été l'une des chevilles ouvrières de notre Echo Rhodanien.

**Le point 1** de l'ordre du jour : approbation du compte rendu de l'assemblée générale de 2008, ne soulève aucune objection.

**Le point 2 : rapport moral**, développe les activités réalisées depuis la dernière assemblée générale

Les MANIFESTATIONS de l'A.D.R., après l'assemblée générale du 7 juin 2008 à Pont-de-Vaux :

8 juin : croisière commentée LYON-TREVOUX à bord de l'Hermès, pour 110 participants, avec le Club des Plaisanciers du Lac du Bourget, les Amis de l'Université, l'Amicale des Corrèziens de Lyon.

20 juillet : AIX-LES-BAINS, stand à la manifestation « Lac en fête », avec le Club des Plaisanciers du Lac.

8 au 14 septembre : second voyage d'étude dans le Nord de la France et en Belgique, avec les Amis de l'Université de Lyon. Les comptes ont été équilibrés pour cette opération, et l'ambiance entre les participants a été qualifiée de « fusionnelle ».

21 septembre : stand lors des fêtes du 40ème anniversaire de l'aménagement C.N.R. de Bourg-les-Valence. L'Alliance a aussi accompagné trois conférences durant la semaine précédente (Les conférenciers contactés par elle étaient MM. ROSIAUD, Historien, BRAVARD et BETHEMONT, Géographes).

2 octobre : visite du port de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, coorganisée avec PROMOFLUVIA (maître d'œuvre).

18 octobre : visite du Rhône genevois, coorganisée avec PROMOFLUVIA - une forte implication de M. et Mme de MORSIER.

25 octobre au 2 novembre : exposition à la mairie de THOISEY sur l'histoire de la navigation à vapeur, et conférence sur le même sujet, à bord du bateau « le Lien ». Cette réalisation a été rendue possible par l'implication de Mme PACALET, présidente de l'Amicale des Riverains de la Saône, et de la mairie de Thoissey.

30 octobre : PROMOFLUVIA (maître d'œuvre) et A.D.R. dans un « 5 à 7 », exposé sur le thème du fret fluvial. Interventions de MM. DUBOURG (entreprendre pour la batellerie), THEBAUD (directeur de C.F.T.), RAFFIN (A.D.R.).

6 et 7 décembre : croisières commentées à bord du bateau « Ville de Lyon » ; 170 participants.

31 janvier 2009 : conseil d'administration de l'A.D.R.

5 mars : PROMOFLUVIA (maître d'œuvre) et A.D.R. dans un « 5 à 7 », sur le thème du port E. Herriot et la ville : participants C.N.R., Grand Lyon.

28 mars : conférence de M. Jean-Claude BOUVIER, Professeur émérite de l'université d'Aix-en-Provence - thème : « Mireille », 1er chef-d'œuvre de Frédéric Mistral - avec l'association Escola de la Sédo et Les Amis Du Lien.

11 avril : organisation commune avec PROMOFLUVIA pour visiter les chantiers des écluses de BRENS et ANGLEFORT et la micro-centrale de MOTZ, puis salon de la Plaisance à Aix-les-Bains.

16 et 17 mai : Pardon des Mariniers de Lyon, organisé par Les Amis Du Lien et la mairie du 2ème arrondissement. A retenir dans cette manifestation la célébration de la messe (traditionnelle dans un Pardon) par le Cardinal BARBARIN. Le stand et l'exposition sur la navigation actuelle ont été peu fréquentés.

9 juin : conférence de M. RAFFIN sur « l'histoire de la navigation rhodanienne du néolithique à nos jours », à la demande du Cercle d'études des sciences de la nature de BOURG-LES-VALENCE.

D'autres activités ont été menées sans donner lieu à des rencontres publiques :

Réunions mensuelles d'organisation presque régulières au siège.

Rencontre avec le vice-président du Grand Lyon chargé des fleuves, et repérage sur les haltes nautiques avec l'œil du pratiquant (travail de restitution en cours).

Participation aux rencontres du Plan Rhône à ROQUEMAURE, organisées par le Préfet coordonnateur de Bassin et les Présidents de Régions.

Présence assidue aux conférences de la Maison du fleuve Rhône à la bibliothèque municipale de Lyon.

Réalisé 2 visites de repérage préparatoires au voyage d'étude de septembre 2009.

Participation aux rencontres annuelles régionales de la C.N.R. (VIONS, LA ROCHE DE GLUN).

Contacts encourageants avec les Péniches du Val de Rhône

Publication (laborieuse) de 2 Echo Rhodanien.

Mise en ligne du site internet « alliance-des-rhodaniens.com »

Nous nous sommes investis dans le champ de la navigation :

. En présentant l'histoire de la navigation rhodanienne devant l'université populaire de MONTELMAR,

. En participant aux travaux de la Coordination des associations pour des voies d'eau de qualité, les 19 janvier et 8 juin 2009.

. En contribuant à l'aménagement d'une halte fluviale à THOISEY (Ain). Investissement personnel important de M. ROUXEL.

. En conseillant le Syndicat Mixte du Bordelan, au sein du Comité de pilotage du projet ZAC et port d'ANSE.

. En conseillant les porteurs de l'actualisation du schéma de développement du tourisme fluvial Rhône-Saône (pilotage V.N.F.).

. En soutenant dans l'enquête publique un projet d'implantation de centre de traitement de déchets utilisateur de la voie d'eau (projet abandonné).

. En participant au groupe de travail « chaîne de valeur du transport fluvial », créé par la C.C.I. de Lyon.

Suite du compte-rendu de l'assemblée générale, page 4

## LA GESTION DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration a décidé de regrouper tous les comptes courants en un seul, car leur affectation dans les sections n'est plus justifiée. Et le Président fait part du souhait de M. DUJEANCOURT de cesser son activité de Trésorier à la fin de 2008. Il est remercié pour toute l'énergie qu'il a dépensée dans la bonne gestion de nos fonds.

M. BLANC, Trésorier Adjoint, a pris le relais. En ce qui concerne les Sections territoriales, les activités lémaniques ont vu un renouveau spectaculaire dont on se félicite ; par contre le Sud connaît plus de difficultés liées aux problèmes de santé des animateurs notamment.

Les adhérents et leur renouvellement sont parmi les préoccupations du Conseil d'Administration : comment abaisser la moyenne d'âge et faire venir des jeunes ?

Autre préoccupation : l'Echo Rhodanien n'a été publié que 2 fois en 2008, toujours pour les raisons qui se reproduisent d'année en année : pas assez de rédacteurs.

Quant au siège de l'association, il ne nous est loué que jusqu'au 31 octobre. Et aucun point de chute n'est visible à l'horizon. La recherche est faite en commun avec PROMOFLUVIA.

PROMOFLUVIA, justement : la collaboration engagée est source de satisfaction et ne demande qu'à être reconduite. Merci au nouveau Président, Jean-François GROS et au Président d'honneur Jean-Louis GENIN.

## LES PERSPECTIVES ET LES PROJETS :

Il n'est pas question de se désintéresser des actions aux côtés des acteurs du fleuve. A ce jour, on recense :

- \* Le projet d'agrandissement du canal du Rhône à Sète, pour lequel une motion sera soumise au vote des adhérents,
- \* Le suivi du Schéma du tourisme fluvial de V.N.F.,
- \* La poursuite de la collaboration avec le Grand Lyon sur les haltes nautiques.
- \* Et bien entendu, pour le confort de l'A.D.R., la recherche d'un local.

Les projets suivants sont arrêtés :

- Du 12 au 14 juillet, présence à THOISSEY, pour la remise en service de la halte nautique,
- Du 5 au 9 septembre, voyage d'étude « Entre Rhône et Rhin par le pays des lacs du pied du Jura » - LYON-NEUCHÂTEL-SOLEURE-CONSTANCE-BALE-LYON.
- Les 17 et 18 octobre : la gestion de l'eau entre basse Durance, l'étang de Berre, + la Crau.
- Le 8 décembre : de nouvelles croisières des Illuminations à LYON ?

Mis aux voix, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

**Le point 3 : rapport financier**, du 1er janvier au 31 décembre 2008, présente 43 595,17 € de rentrées pour 44 714,58 € de charges. Soit un solde négatif de - 1 119,41 €. Bien que les activités aient permis de couvrir les dépenses correspondantes. Il a été procédé à un ajustement comptable par rapport à l'exercice 2007/2008.

M. GOUYET, Commissaire aux comptes, en son nom et pour M. MALLAN, Commissaire aux comptes absent, donne quitus pour l'exercice 2008.

Mis aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## **Le point 4 : élections au Conseil d'Administration.**

Tous les membres sortants sont reconduits à l'unanimité.

De plus, M. le Président propose la nomination de Mme Hélène de MORSIER, très active adhérente de la section Lémanique pour que cette section soit représentée au sein du Conseil. Cette nomination est acceptée à l'unanimité.

## **Le point 5 : élections des Commissaires aux Comptes.**

MM. GOUYET et MALLAN sont reconduits dans leurs fonctions.

## **Le point 6 : montant des cotisations.**

Il n'est pas apporté de changement dans la valeur des cotisations telle qu'elle est définie.

## **Questions diverses :**

M. le Président informe les adhérents de la consultation publique ouverte actuellement pour l'élargissement du canal du Rhône à Sète, ayant pour but de permettre un meilleur transit des chargements lourds. Une motion est proposée au vote de l'assemblée, qui approuve à l'unanimité. Le texte voté figure en annexe.

Plus rien étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

oooooooooooo

## **Motion en faveur du projet de modernisation du canal du Rhône à Sète**

*L'Alliance des Rhodaniens est une association franco-suisse regroupant des membres individuels et collectifs unis par la volonté de valoriser l'entité fluviale Rhône-Saône dans une vision globale du fleuve. Ses actions se déclinent en conférences, expositions, voyages d'études, croisières commentées, fêtes avec et autour du fleuve. S'appuyant sur un réseau de compétences et la connaissance que ses membres ont du réseau fluvial, elle contribue également aux réflexions et à l'élaboration de projets.*

*A ce titre, l'Alliance des Rhodaniens a pris connaissance du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sur le projet de modernisation du canal du Rhône à Sète.*

*Réunie en assemblée générale à ROLLE (Suisse) le samedi 13 juin 2009, l'Alliance des Rhodaniens formule un certain nombre d'observations :*

*1/ Il est primordial pour assurer la performance de l'axe fluvial Rhône-Saône, de fiabiliser ses accès maritimes en permettant une massification des flux, seule susceptible d'autoriser pour le mode fluvial une croissance de sa part de marché. Ceci est vrai pour le fret comme pour le tourisme fluvial.*

*2/ L'accès au port de Sète pour des chargements d'au moins 2 300 t., contre moins de 1 000 tonnes à ce jour, avec des possibilités nouvelles de croisement aujourd'hui très réduites, constitue un saut de capacité que l'Alliance des Rhodaniens considère comme un minimum à dégager à bref délai (gabarit classe IV à sens unique avec points de croisement).*

*3/ Ce projet doit être considéré comme une urgence :*

- *pour accompagner les projets de développement de trafics attendus au port de Sète par les acteurs économiques,*
- *pour bénéficier dans les temps impartis des crédits dégagés d'ici 2013 pour la modernisation du port de Sète et pour une première tranche de travaux sur le canal,*
- *pour mettre en place très rapidement les financements indispensables sur la seconde tranche.*

*4/ L'Alliance Des Rhodaniens souligne la qualité du projet qui prend bien en compte tant les activités locales que la richesse de la faune et de la flore parfaitement adaptées à un ouvrage artificiel aménagé voici à peine deux siècles.*

[Ce texte a été envoyé à M. Louis SERENE, Commissaire enquêteur, le 17 juin 2009.]

## LES PONTS DANS LE SILLON RHODANIEN : 3 - Les ponts de VIENNE

### ENCORE UNE HISTOIRE DE PONT,

qui montre à quel point il fallait prendre des précautions autour de la réalisation d'un tel ouvrage.

#### « LA POSE D'UNE PREMIERE PIERRE AU XVI<sup>ème</sup> SIECLE A VIENNE »

[l'auteur signale, page 151, qu'il s'agit d'un pont à grand cintre, d'une ouverture de 30 mètres, construit en pierres]

Texte extrait page 152 de l'ouvrage « Le Pont en France avant le temps des ingénieurs » -  
Jean MESQUI - Grands Manuels Picard - ouvrage publié avec le concours du CNRS - 1988

Ce jour-là, vers deux heures de l'après-midi, la joie fut grande chez les seigneurs consuls lorsqu'ils virent que Maître Olivier et Maître Etienne Garin, maîtres jurés de Lyon, rapportèrent avec les autres maçons de Vienne de commencer les fondations de la pile ; bientôt, la nouvelle se répandit parmi les voisins du pont de Gière, et une multitude de gens de la ville, qui avaient entendu que l'on voulait fonder la pile, se rassemblèrent, tant en bas qu'aux fenêtres, et sur le pont de bois qui en était tout rempli. Ce voyant, Messieurs de Saint-Sever, église paroissiale, vinrent en procession avec grande dévotion, portant la croix devant, toutes les cloches de leur église sonnantes ; chacun, sur le passage, tenait son bonnet en main.

Sitôt que Messieurs des Jacobins apprirent la nouvelle de cette procession, ils se mirent à sonner leurs grandes et petites cloches, et firent compagnie auxdits seigneurs de Saint-Sever. Ensuite, Messieurs de Saint-André, religieux, vinrent en ladite procession, faisant le semblable de Messieurs du couvent des Jacobins, et tous descendirent près ladite pile ; lorsque furent arrivés, Messieurs les Consuls de la présente cité vinrent les rejoindre avec les notables. Lesdits seigneurs de Saint-Sever et Messieurs des Jacobins avec les seigneurs religieux de Saint-André dirent alors sur la pile la litanie, puis plusieurs Suffrages, évangiles et Esparges, bénissant la fondation avec de l'eau bénite. Ils prirent une pierre, la mirent entre les mains des consuls qui étaient les parrains, bénirent ladite eau bénite à chacun. Cette eau bénite avait été

faite de l'eau de ladite fondation, des infiltrations qui sourdaient en si grande abondance qu'elles eussent entraîné deux moulins.

Ceci fait, chacun des assistants, au moins ceux qui pouvaient s'approcher de la fondation, jetait de la pierre, au point que les ouvriers avaient du mal à se protéger ; les autres, qui étaient sur le pont de bois, descendaient, et l'un portait le mortier, l'autre de la pierre à fondation, tant et si bien qu'en trois heures, la moitié de la pile fut fondée. Et les « agoutteurs » qui vidaient l'eau étaient au nombre de trente six, et mirent sans délais tout à sec, ce que l'on n'avait jamais pu réaliser auparavant, ni avec des pompes, ni avec des auges. Et douze hommes eussent pu ce jour mettre à sec ce qu'auparavant trente-six n'eussent pu, comme est notoire.

Et le lendemain dernier d'août, ledit Maître Olivier et Maître Etienne Garin, maîtres jurés de Lyon, vinrent voir ladite oeuvre et fondation, et trouvèrent qu'elle avait été bien et suffisamment fondée à perpétuité ; ils requièrent Maître Jacques Chaléat, maître maçon de ladite oeuvre, de surveiller la besogne le plus scrupuleusement qu'il pourra, pour son honneur, parce qu'il n'est pas maître du fleuve du Rhône, aujourd'hui bas et demain gros. Et lui dirent aussi que tant que l'on pourra travailler, il ne faut chômer ni aux fêtes ni en un autre jour, au moins jusqu'à ce qu'il monte ladite pile de certains pieds de hauteur.

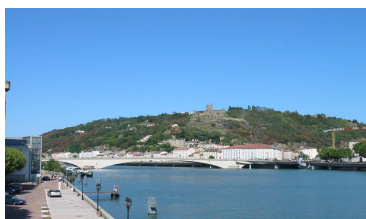
1552, 30 et 31 août

### LES PONTS DE VIENNE EN 2009 :



La passerelle

Construit en 1829, le pont suspendu de type Seguin s'effondra en 1840 à la suite de violentes crues, puis connut en 1842 la chute de son tablier. Nouvel accident en 1876 : un câble rompu. Transformé en pont rigide en 1926, il fut miné par l'armée allemande et sauta le 1er septembre 1944. Reconstruit, son usage est réservé aujourd'hui aux piétons.



Le pont Maréchal de Lattre de Tassigny

Dès 1876, on demande un 2<sup>ème</sup> pont à Vienne ... 1932, son emplacement est fixé et sa longueur déterminée : 198,50 m. avec 3 ouvertures, dont une centrale de 108 m. largeur du tablier : 13 m. 1938 : première pierre. Fondation des piles de février 1939 à mai 1941, construction des arches de 1941 à 1943. 1944 : dynamitage. Il est reconstruit d'avril 1946 à mai 1949 et inauguré le 12 juin 1949 par V. Auriol.



Les viaducs autoroutiers : nord et sud.

Souvenirs que la traversée de Vienne avant la dérivation de l'autoroute A.7 en 1974. Pour passer sur la rive droite du Rhône, 2 ouvrages sont construits :

**Viaduc amont** : 2 tabliers en béton précontraint, avec 2 travées de 67,40 m. et 3 de 98,40 m. (maître d'ouvrage : S.A. V.R., maître d'œuvre SCETAUROUTE - constructeur : BOUYGUES Construction).

**Viaduc aval** : 2 tabliers en béton précontraint, par voussoirs préfabriqués posés à la poutre de lancement. 2 travées de 65,50 m., 3 de 94 m. (mêmes maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre - même constructeur).

Page réalisée grâce à l'active collaboration de M. CHATAGNER

## A BREGNIER-CORDON, LE MUSEE « ESCALE HAUT-RHONE » SAIT FAIRE DU NOUVEAU AVEC DE L'ANCIEN

M. René VUILLEROD, président de la Communauté de Communes Terre d'Eaux, a reçu le 4 juillet des invités attentifs et intéressés par un passé encore très évocateur de souvenirs pour un certain nombre d'entre eux. L'exposition qui était inaugurée est consacrée à l'histoire et à la mémoire des traversées en bac à traîlle du haut Rhône. Privés ou publics, les bacs étaient une liaison d'une rive à l'autre du fleuve pour le transport des personnes, des matériels, matériaux et animaux. Gratuits ou à péage, leur histoire est retracée et la complexité de leurs manœuvres - en effet il ne suffit pas d'être suspendu à la traîlle par le traillon et d'être poussé par le courant, encore faut-il manier correctement l'empain pour aborder dans de bonnes conditions. Ils ont connu différents régimes, à l'initiative d'un particulier ou dans le cadre d'une stricte réglementation administrative.



Dernier témoignage de cette activité, la plate arrachée aux vasières du Rhône et présentée par l'ethnologue André JULLIARD, est un témoin de ce trafic. Les dimensions sont impressionnantes : 10 m. x 3 m., pour une profondeur de 0,75 m., donnant une sole de 32 m<sup>2</sup>. Elle a été construite en 1938 et a cessé son service entre l'Ile du Grand Brotteau et la berge de la lône de la Chèvre (commune de St Benoit - Ain) en 1962. Elle est exposée au bord du Rhône au port de Groslée. Elle est accompagnée d'une présentation de « barques sédimentées », œuvre de l'artiste Catherine Baas. Le musée Escale Haut-Rhône, outre sa présentation muséographique sur la mémoire du fleuve et des riverains, a en effet le souci de susciter les initiatives d'artistes contemporains à partir de la vie fluviale.



L'A.D.R., qui a trouvé là matière allant dans le sens de la promotion rhodanienne, ne manquera pas de revenir dans cette région riche de vestiges, de témoins d'une vie intense, et des compétences pour les mettre en valeur.

[exposition ouverte jusqu'au 30 novembre 2009 -  
Tél. 04 79 42 06 06 - [www.escalehautrhone.fr](http://www.escalehautrhone.fr)]

Notre Ami André JULLIARD et son fils Pierre-Anthelme, présentant la plate rescapée.



---

## Entre LEMAN et lac de NEUCHATEL, le canal d'Entreroches, un projet géopolitique majeur réalisé partiellement et utilisé durant près de deux siècles.

De 1618 à 1648, l'Europe est ensanglantée par la guerre de Trente Ans opposant d'une part les états protestants et les Provinces Unies soutenus (et instrumentalisés) par la France de Richelieu et la Suède, et d'autre part la Ligue catholique créée à l'initiative du duc de Bavière et soutenue par les Habsbourg d'Espagne et d'Autriche. Les échanges entre la riche Hollande, Genève et l'Italie étaient impossibles par la Franche-Comté espagnole et dangereux par la voie maritime et les côtes espagnoles.

C'est un breton, Elie GOURET DE LA PRIMAYE, passé au service du stadhouder de Hollande Frédéric Henri de NASSAU, qui eut l'idée de relier par eau les lacs Léman et de Neuchatel pour se soustraire à l'emprise espagnole. Cette idée fut bien reçue à Neuchatel où le prince Henri II de Longueville projetait une ville nouvelle au nord du lac (« Henripolis » jamais réalisée). Elle fut également accueillie favorablement - ce qui fut décisif - à Berne qui colonisait le pays de Vaud depuis un siècle.

En 1637, une concession fut établie à une société du canal d'Entreroches à capitaux surtout bernois et vaudois, mais aussi hollandais, genevois et français, avec une ingénierie hollandaise.

C'est ainsi que fonctionna de 1648 à 1829 un canal de 25 km. franchissant par une tranchée le bief de partage des eaux à ENTREROCHEs. Mais Elie GOURET ne put jamais financer la section de 12,5 km. qui aurait dû permettre de franchir un dénivelé de 60 m. entre COSSONAY et le Léman à l'aide de 40 écluses.

Le canal ne fut jamais international, même s'il rendit de grands services : des barques de 20 m. et chargeant 20 tonnes convoyèrent durant près de deux siècles des céréales, du sel et surtout des vins vaudois transbordés sur le lac de Neuchatel, puis sur l'Aar en direction de Soleure puis du Rhin. Les bateliers ne résistaient d'ailleurs pas à la tentation de goûter ce vin d'où l'expression locale pour l'ivresse : « être chargé pour Soleure » !

Michel RAFFIN

A lire : Jean-Didier BAUER - Le canal d'Entreroches - revue historique neuchateloise, septembre 2009

## Le Patrimoine Culturel Immatériel, une dimension originale dans la mise en valeur du patrimoine fluvial.

Les 6 et 7 juillet, les invités et les participants à cette rencontre du réseau Rhône ont échangé autour de chacun des mots du titre de la rencontre, et concrètement, un certain nombre de démarches de « patrimonialisation » ont été évoquées, y-compris pour deux grands fleuves : le Sénégal et le St Laurent, l'un lieu de traditions et de transmission, l'autre vécu comme constitutif d'histoire, sans passé. Notre Rhône fait l'objet d'un travail de constitution d'une base de données centrale recensant les lieux de détention de données sur le patrimoine fluvial, et en quoi consistent ces données. La Maison du fleuve Rhône de Givors est le pilote de ce groupe de travail qui rassemble 10 musées, 2 bibliothèques, 13 services d'archives publics, 2 services d'inventaire du patrimoine culturel, la DRAC Rhône-Alpes, pour le moment. A terme, cette base centralisée sera accessible au public.

Ce raccourci n'est pas satisfaisant, car il ne rend pas du tout compte de la hauteur de vue des intervenants qui ont fait part de leurs réflexions sur la notion de « patrimoine immatériel », souvent en référence à la définition qui en est faite par l'UNESCO, avec des marqueurs signalant ce qui peut rentrer dans cette catégorie. Mais où commence l'immatériel ? Quand on traite des notions qui font référence à des us, des savoir-faire, de la mémoire, du subjectif, de la transmission, qui siègent aussi dans du « patrimoine matériel » (livres, films, objets avec notices d'emploi, plans de lieux, ...) et qui pour être conservé, doit bien à son tour être stocké dans un autre type de matériel ?

- facilité du dialogue international,
- valorisation locale due à la référence UNESCO.

sont les avantages signalés par M. Christian HOTTIN, responsable de la mission Ethnologie au Ministère de la Culture, du classement d'un patrimoine d'après l'UNESCO, en remarquant d'abord qu'un objet passif peut devenir un objet actif de patrimoine (la conservation du camp du Struthof a été l'exemple cité pour faire comprendre l'évolution vers un lieu gardé pour la mémoire). De plus le classement par l'UNESCO amène à la conservation de l'objet classé, même si ce classement est sans valeur juridique.

Pour la sauvegarde des PCI (voir le titre de l'article), la première responsabilité de l'Etat est de les faire enregistrer à l'inventaire national. Mais sans les collectivités, l'Etat est impuissant à en faire seul le recensement, d'où la nécessité, idéalement, d'une collaboration Etat-Collectivités à partir d'une politique commune encore à définir. La Région Rhône-Alpes, en tant que pilote du chapitre Culture du plan Rhône, est totalement engagée dans cette démarche, comme l'a vigoureusement fait valoir M. Yvon DESCHAMPS, conseiller régional délégué à la Culture.

Hélène Brossard

### Compte-rendu d'ouvrage :

De Louis BONNAMOUR et Jacques MICHEAU :

#### **VOYAGE SUR LA SAONE DE CHALON A LYON, avec « Le PARISIEN » au début du XXème siècle.**

Coll. Nathalie et François HURTIN, mai 2005, 104 pages.

Cet ouvrage magnifiquement illustré de cartes postales anciennes n'a pas reçu la publicité qu'il mérite. Il convient de l'évoquer ici. Reprenant le contenu d'une exposition photographique de 2002 à Chalon et de 2004 à Macon, il retrace par l'image le contexte de la Saône au temps des bateaux à vapeur et à aubes.

Le Parisien n° 1 et le Parisien n° 2 naviguèrent de 1850 à 1925, prenant le relais des anciennes diligences d'eau hâchées par les chevaux.

Ces bateaux construits d'abord seulement pour des passagers furent transformés en bateaux mixtes admettant du fret et notamment les tonneaux de vin de Bourgogne. A partir de 1858 et de la montée en puissance du chemin de fer, ils font figure de survivants pour transporter les voyageurs. Des photos les montrent tout au long du parcours entre Lyon et Chalon.

L'ouvrage est également fort intéressant sur les autres activités de la rivière : dragages, flottage, ports, construction fluviale, pêche, joutes, laveuses et platières, baignade, bacs, ponts. Certaines illustrations sont singulières telles celle du bateau porteur chargé d'un sous-marin construit à Chalon et qui part pour le Pérou via Marseille. Les textes sont souvent hauts en couleur. Ainsi, ce jouteur qui écrit au dos d'une carte postale : « Cher Antoine, je t'envoie ma gueule, mais certainement que tu ne me reconnaîtras pas car je suis au fond de l'eau ... ».

M. Raffin

#### **Pour vos lectures :**

##### **Un roman : DANS LA LUEUR DU FLEUVE-ROI**

Mai 1789 ... Firmin Coste entame sa première remonte de la saison sur le Rhône. Ce patriarche, dont la famille est représentée au sein des trois ordres, la Noblesse, le Clergé et le Tiers Etat, possède une entreprise de transport fluvial dont il est fier.

Maître-batelier, le père Coste en a l'envergure comme la stature : un géant à l'appétit d'ogre, le brûle-gueule toujours en travers de la bouche et le verbe haut.

Homme de conviction, il décide d'unir ses rêves à la réalité en s'engageant dans la lutte contre un pouvoir devenu trop inhumain et inégalitaire. Chaque jour qui passe le conforte dans ses idées, mais il est loin de se douter qu'il est la veille d'un cataclysme.

De ses cinq enfants, seul Nicolas a suivi les traces paternelles. L'eau du fleuve-roi, à la fois libre, impétueuse et fougueuse, lui coule jusque dans les veines et fait battre son cœur généreux. Il est voué à devenir à son tour maître d'équipage dans le but de pérenniser l'entreprise familiale, et sa première descize le conduira, à la fin juillet, jusqu'à Beaucaire connue pour détenir la plus belle foire d'Europe...

À vous de connaître la suite, en passant votre commande à l'auteur :

Denys TURRIER: 04.90.43.93.85 et 06.11.84.06.75  
d.turrier@orange.fr - prix de vente : 18,50 @ (compte d'auteur)

## alliance-des-rhodaniens.com : comment ça marche ?

À partir d'une page d'accueil, se déroulent les informations destinées à faire connaître les actions et les activités de l'A.D.R :

les réalisations, qui sont présentées à deux niveaux pour en savoir plus,  
le programme d'activités, à deux niveaux aussi pour les programmes définitifs et les inscriptions correspondantes,  
l'Echo Rhodanien, avec les sommaires des principales informations, depuis le n° 0,  
les publications - celles qui ont été recommandées par l'A.D.R..

Puis est proposé un bulletin d'adhésion et le contact direct avec l'adresse courriel.

En page d'accueil, avec le lien correspondant, apparaissent les logos de nos sponsors, qui financent la réalisation du site : C.F.T. (Compagnie Fluviale de Transport), Scite-Plaisance, C.N.R., C.C.I. Drôme.

A la fin de la page présentant les réalisations, sont données les coordonnées de nos partenaires.

A signaler que le dernier Echo Rhodanien est mis en ligne, accessible pour les seuls adhérents de l'association à partir d'un mot de passe qui leur sera confié - et que cette mise en ligne pourra être source d'économies en évitant un envoi postal ... à condition de connaître les adresses courriel de nos adhérents.

## PROGRAMME PREVISIONNEL d'ACTIVITES :

17 et 18 octobre 2008 : voyage d'étude—de la Durance à la mer, basse-Durance, étang de Berre, Martigues et la Crau.

### A l'étude :

- croisière des Illuminations le 8 décembre, à Lyon,
- Le Rhône : croisière Vienne - Chavanay,
- Le Haut-Rhône, entre Sault-Brenaz et Bregnier-Cordon.

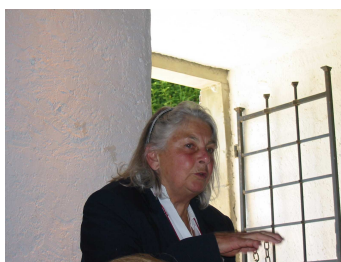
## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU DE L'ASSOCIATION, élus à ROLLE le 13 juin 2009 :

Président :	Michel RAFFIN,
Vice-Président :	Patrick BLONDET (délégué section Haut-Rhône)
Secrétaire général :	Louis CARPIN
Trésorier :	Georges BLANC
Trésorier adjoint :	Jacques DUJEANCOURT
Chargée de la communication :	Hélène BROSSARD
Déléguée Section Lémanique :	Hélène de MORSIER
Déléguée Section Rhône Lyonnais :	Claire MISSLIN
Délégué section Drôme-Ardèche :	Fernand VULLIERME
Délégué section Saône :	Michel ROUXEL
Administrateurs :	Josette BARTHELEMY Eliane BERT Agnès CARLES Marcel CHOMEL Marie-Thérèse KOMURIAN Paul MALAPERT Pierre de MONTGOLFIER Edouard ROCHE Mireille TALLON-BASSET



## 13 juin 2009, l'A.D.R. a vécu une journée dans une carte postale

Tout était beau : le site de ROLLE sur la rive du lac Léman : grosses tours du château du 13ème siècle, couleurs des fleurs et des pelouses, l'eau du lac : bleue, le Mont ... Blanc !



Mme Hélène de MORSIER est une organisatrice magistrale, qui a veillé toute la journée au bon déroulement des activités, au confort des participants, et à leur satisfaction, alors que de tout ce qui leur a été proposé après l'assemblée générale ils ne pouvaient retirer que du plaisir : qualité du repas servi dans la salle des Chevaliers du château de Rolle et dégustation des vins locaux, trajets dans des bateaux de tradition entre Rolle et Nyon et retour, après l'accueil chaleureux de Mme Carine BERTOLA, conservatrice du musée du Léman à Nyon. Il faudrait d'ailleurs revenir dans ce musée car il y a beaucoup de sujets sur lesquels il n'a pas été possible de beaucoup s'attarder.

Grand MERCI à tous nos hôtes, grand MERCI à nos capitaines de bateaux, et énorme MERCI à notre nouvelle administratrice, Hélène de MORSIER.

## DEUX BATEAUX DU PATRIMOINE LEMANIQUE :

Le bateau « *WALKYRIE* » : construit en 1882 par le chantier anglais G. Forrester & Co de Liverpool, était à l'origine équipé d'une machine à vapeur. 1883, il devient la propriété de Gustave Eiffel, puis du Docteur Louis Ramel en 1924. En 1963, il est racheté par les frères NAEF, qui pratiquaient régulièrement des prélèvements d'eau et de plancton depuis le pont du bateau pour des études du Département de botanique et de biologie de l'université de Genève. C'est M. NAEF qui nous a reçus à son bord.

Le bateau « *LAKSHME* » : construit à la demande d'un industriel lémanique et mis à l'eau en 1922 par le chantier naval Excelsior, à Amphion-les-Bains, fut repris et sauvé de la démolition par M. J.D. de MORSIER en 1974. Utilisé comme bateau-taxi, adapté aux normes du transport public, il offre le confort d'un bateau moderne. Il participe régulièrement aux rassemblements et régates de vieux bateaux. Il a reçu plusieurs distinctions à l'occasion de ces rassemblements. Merci à M. de MORSIER d'avoir autrefois agi pour la sauvegarde d'un élément de patrimoine.

### Contacts

Président : Michel RAFFIN - Vice-président : Patrick BLONDET

Secrétaire Général : Louis CARPIN - Trésorier Général : Georges BLANC

Renseignements au Siège Administratif : 41, Quai Rambaud - Port Rambaud - 69002 LYON - Tél : 06.23.74.40.08

Site internet : [alliance-des-rhodaniens.com](http://alliance-des-rhodaniens.com) - Courriel : [alliancerhodaniens@free.fr](mailto:alliancerhodaniens@free.fr)

Section Lémanique : Mme Hélène DE MORSIER - 12, rue du Perron - CH 1204. GENEVE - OO 41 22 311 71 43 / 00 41 21 824 11 77

Section Haut-Rhône : M. Patrick BLONDET - 74910 BASSY - Tél : 04.50.56.21.99

Section Rhône Lyonnais : Mme Claire MISLIN, ADR, 41 Quai Rambaud - Port Rambaud - 69002 LYON - Tél : 04.78.58.68.56

Section Drôme-Ardèche : M. Fernand VULLIERME, quartier Firmy-Le-Haut - 26600 MERCUROL - Tél : 04.75.06.56.89 / 06.09.01.03.30

Section Gard - Vaucluse - Pays d'Arles : (provisoirement, siège de l'Association, tél. 06.23.74.40.08)

Section Saône : M. Michel ROUXEL, 116, ruelle du Loup - 01750 - REPLONGES - Tél : 06.08.62.91.75